

PLAN D'ACTION TRIENNAL

2012-2015



PLAN D'ACTION TRIENNAL

2012-2015

Assemblée générale 2012

Vie démocratique et associative	Enjeux et considérations	Moyens	Calendrier
1. Réviser et actualiser les catégories de membres et leurs classes, tant dans la définition de chacune que pour les droits, devoirs, obligations et conditions d'adhésion rattachés à chacune de ces catégories et classes.	<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser et clarifier les règles du membership de la catégorie «centre de vacances». 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration des propositions de modifications aux règlements généraux du Mouvement. • Réviser la cotisation des catégories de membres «centre de vacances». • Adoption par le conseil d'administration d'un projet d'amendement aux règlements généraux. • Présentation pour adoption en assemblée générale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mars 2013.
2. Assurer la mise à jour des dossiers des membres.	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir et traiter les informations pour mieux établir le portrait du membership et des réalités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir les documents exigés selon les règlements généraux actuels et/ou futurs. • Préciser les modalités et échéanciers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
3. Organiser une activité de reconnaissance des bénévoles.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir, souligner et encourager l'implication des bénévoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une soirée de reconnaissance des bénévoles. • Tous les deux ans. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2012 et 2014.
4. Élaborer un code d'éthique pour les administrateurs du conseil d'administration du Mouvement.	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les règles de gestion s'appliquant au conseil d'administration du Mouvement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un cadre d'éthique. • Déterminer les paramètres de remboursements des dépenses des administrateurs. • Clarifier les rôles et responsabilités des administrateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mars 2013.

<p>5. Programme d'accréditation des centres de vacances familiales membres du Mouvement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Informer de façon précise les vacanciers sur les différents types de séjours, services et activités offerts par les centres de vacances familiales. • Assurer une réponse adéquate aux exigences et normes gouvernementales. • Assurer une offre de services et d'activités sécuritaires et de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorations et bonifications du programme suite à la phase d'implantation. • Élaboration et diffusion d'éléments (outils) en soutien aux gestionnaires des centres de vacances pour supporter la transition. • Amorce du cycle de visites aux deux ans. • Mise à jour du cahier d'accréditation de l'évaluateur. • Processus de suivi des centres de vacances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuel.
--	---	--	--

Soutien et développement aux groupes et centres de vacances	Enjeux et considérations	Moyens	Calendrier
6. Consolider et développer le Programme vacances familiales accessibles (PVFA).	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement du soutien financier à l'accessibilité aux vacances familiales pour les familles à faible revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider la contribution financière gouvernementale (engagement triennal). • Augmenter la part de financement externe (privé, public, social) 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
7. Réviser le programme PVFA.	<ul style="list-style-type: none"> • Valider l'objectif du programme et actualiser les règles de répartition des ressources monétaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser les modalités opérationnelles des volets 1 et 2 du PVFA. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mars 2013.
8. Obtenir un programme triennal gouvernemental de financement à la mission en action communautaire autonome (ACA)	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation du financement gouvernemental aux centres de vacances familiales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation des membres «centre de vacances - camp». • Établissement d'un plan d'action. • Identification des appuis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuuel.
9. Établir les paramètres d'une politique commune à l'égard des réductions de tarifs aux familles à faible revenu.	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une pratique commune, collective et transparente envers le public, concernant notre pratique de réduction de tarifs pour l'accessibilité aux vacances pour les familles à faible revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une proposition visant l'établissement d'une grille commune de réduction proportionnelle au revenu familial en lien avec les seuils de faible revenu du SLS. • Consultation des membres. • Résolution en assemblée générale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mars 2014.
10. Obtenir l'injection de nouvelles ressources financières pour la consolidation et le développement des infrastructures des centres de vacances familiales actuellement en opération.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les centres de vacances dans le maintien et l'amélioration de leurs infrastructures (eaux usées, eau potable, sécurité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un comité de travail gouvernemental pour identifier les problématiques et les solutions pour ce dossier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuuel.

<p>11. Supporter et promouvoir l'émergence de centres de vacances familiales dans les régions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le développement au niveau national d'un réseau collectif des centres de vacances familiales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter la création d'une réserve foncière de qualité dans ces régions. • Développer un projet de promotion avec le Chantier de l'économie sociale et le CQL. • Sensibiliser les acteurs régionaux significatifs à ce sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuel.
<p>12. Développer une stratégie de visibilité en regard de la concurrence (ex. : pourvoires, SÉPAQ et autres)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les centres de vacances en regard de la concurrence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un plan de communication approprié. 	<ul style="list-style-type: none"> • Février 2013.

Formation et collectifs	Enjeux et considérations	Moyens	Calendrier
13. Formation aux groupes familiaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Supporter le développement des compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les besoins exprimés par les membres. • Établissement d'un calendrier d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
14. Formation aux centres de vacances familiales.	<ul style="list-style-type: none"> • Supporter le développement des compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les besoins exprimés par les membres. • Selon les obligations gouvernementales. • Établissement d'un calendrier d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
15. Formation aux administrateurs bénévoles.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le fonctionnement des conseils d'administration des organismes membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sessions de formation «rôle et fonctions des administrateurs». • Établissement d'un calendrier d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
16. Perfectionnement du personnel de la permanence.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien au personnel de la permanence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la gestion. • Soutien à la gestion de personnel. • À déterminer selon les besoins. • Établissement d'un calendrier d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
17. Collectifs des groupes communautaires familiaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les échanges entre les membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux fois par année. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
18. Collectifs des centres de vacances familiales.	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les échanges entre les membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux fois par année. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
19. Formation nationale du CQL en animation.	<ul style="list-style-type: none"> • Programme national DAFA. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre notre implication dans la mise en œuvre de ce dossier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.

Projets de recherche et de développement	Enjeux et considérations	Moyens	Calendrier
20. Dresser le portrait des conditions de travail et de la main d'œuvre dans le secteur des camps et centres de vacances.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer nos connaissances concernant les conditions de travail (rémunération et autres) et le portrait général de l'emploi dans le secteur des camps et centres de vacances au Québec. • Développer des outils pour résoudre diverses problématiques des ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> • Valider les résultats de l'étude. • Diffusion des résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> • Été 2012.
21. Promouvoir l'établissement de liens avec les acteurs socio-économiques régionaux et les municipalités.	<ul style="list-style-type: none"> • Présence régionale et développement du soutien régional/local. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des rencontres régionales par le biais des pôles régionaux du Chantier de l'économie sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuel.
22. Développer nos liens avec le milieu municipal de Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur famille et loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une rencontre de réflexion sur ce sujet avec des intervenants significatifs du milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Hiver 2014.
23. Plan national de développement de notre réseau collectif de centres de vacances familiales.	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir l'appui de différents ministères dans les champs d'actions relevant de leurs compétences. • Développer un plan de développement à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des liens avec différents ministères responsables de dossiers et enjeux nous préoccupant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuel.

Partenariat et implications	Enjeux et considérations	Moyens	Calendrier
24. Centre de formation populaire (CFP).	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans le secteur de l'éducation populaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux instances du CFP. • Participer aux projets nationaux du CFP (évaluation, développement de l'emploi, recherche, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuuel.
25. Réseau pour un Québec Famille (RPQF).	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat communautaire dans le secteur famille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux instances du RPQF. • Identifier et réaliser des activités/projets à réaliser dans le cadre de la Semaine québécoise des familles. • Identifier le potentiel de promotion de notre réseau de vacances familiales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuuel.
26. Conseil québécois du loisir (CQL).	<ul style="list-style-type: none"> • Assumer nos devoirs de membre et participer au développement d'enjeux collectifs ayant des impacts sur le MQVF et/ou sur nos membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux comités de travail des projets en cours : <ul style="list-style-type: none"> - formation à l'animation (DAFA); - comité plein air : accessibilité au territoire et pérennité des infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuuel.
27. Chantier de l'économie sociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Assumer nos devoirs de membre et participer au développement d'enjeux collectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre notre implication au comité de travail du collège des entreprises - Stratégie de commercialisation des réseaux d'entreprises d'économie sociale. • Susciter la création d'un comité de travail pour le financement des infrastructures du secteur du tourisme social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuuel.

28. Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer nos devoirs de membre et notre présence en regard des dossiers pertinents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir les collaborations requises afin d'obtenir le soutien du RQ-ACA dans l'obtention d'un financement à la mission en action communautaire autonome pour les membres centres de vacances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuel.
29. Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ).	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer nos devoirs de membre 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les services du RLSQ aux membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuel
30. Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ).	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer nos devoirs de membre et notre présence en regard de dossiers pertinents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au besoin à des comités concernant les camps de vacances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuel.

Assurer la mise à jour et le développement des outils de communication	Enjeux et considérations	Moyens	Calendrier
31. Répertoire annuel.	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion publique collective. 	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les principes et règles de participation des membres à cette publication ainsi que les paramètres de leur contribution. • Standardiser les paramètres du contenu. • Réévaluer les modes de distribution. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
32. Site internet.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'actualisation du site. • Assurer un positionnement majeur dans les outils de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour. • Conceptualisation et développement. • Projet de référencement collectif. • Clarifier les principes de participation des membres à cette publication et les paramètres de leur contribution. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
33. Bulletin interne.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication aux membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la publication de trois numéros par année. • Obtenir les informations d'intérêts collectifs des membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
34. Promotion médiatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion publique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier les possibilités de développer la diffusion de promotion publique. • Identifier des sources médiatiques accessibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.

35. Promotion collective communautaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la diffusion auprès des organismes communautaires familiaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les moyens de mieux rejoindre les réseaux d'organismes communautaires familiaux. • Développer des activités promotionnelles et partenariales avec les organismes communautaires familiaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel.
36. Embauche d'une nouvelle ressource humaine (3 jours/semaine)	<ul style="list-style-type: none"> • Sous la supervision de la direction générale, supporter les opérations et la réalisation du plan d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à l'affichage du poste. • Procéder à la sélection. • Procéder à l'embauche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2012



Mouvement québécois
des vacances familiales

4545, avenue Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, succursale M
Montréal (Québec)
H1V 3R2

Téléphone : 514 252-3118

Télécopieur : 514 252-4302

www.vacancesfamiliales.qc.ca

mqvf@vacancesfamiliales.qc.ca